



# Réunion informelle du mardi 11 juin 2019 sur la Géographie revisitée dans l'Allier

Cher-e-s camarades,

La CGT s'est rendue à cette réunion, et comme promis, voici le résumé des échanges que nous avons eu hier après-midi avec M. BAUDIER concernant la réforme DARMANIN. N'en espérez pas grand-chose !

## Les annonces du directeur

### Sur le fond

- Neuf trésoreries vont fermer à l'horizon 2022. S'ils ont la possibilité de les fermer avant ils le feront et s'il leur fallait attendre une année de plus en raison de départs en retraite par exemple, ils attendraient, mais n'en doutons pas, 2022 sera bien la date butoir.
- Les 3 SIP sont maintenus avec le fin du transfert du recouvrement de l'impôt, des trésoreries vers les SIP
- 4 services de gestion comptable des collectivités remplaceront les actuelles trésoreries (Cusset, Montluçon, Yzeure et ... Gannat)
- 6 points de contacts seraient créés
  - soit avec des permanences fixes
  - soit avec des permanences sur rendez-vous
  - soit avec de la visioconférence
- un service de gestion publique hospitalière dont la tête de réseau sera à Montluçon et une antenne à Bellerive-sur-Allier.
- Un SIE départemental à Cusset avec deux antennes, à Montluçon et à Yzeure.
- Un SPF départemental à Yzeure avec deux antennes à Cusset et Montluçon.
- Des conseillers des collectivités locales seront implantés. Ainsi les trésorier-e-s qui perdront leur poste pourront changer de mission ou devenir conseiller des collectivités locales. Dans ce cas, elle ou il assurera des permanences dans les mairies. Géographiquement, ils pourraient être implantés dans les interco, où il est probable qu'ils y disposent d'un bureau.
- Les services de la direction, du contrôle, le PRS, la paierie, les missions foncières, PTGC (pour ce qu'il en reste), PELP, service amendes ne seront pas impactés par cette réforme.

### Sur la méthode

- Une période de concertation s'ouvre, elle durera jusqu'en octobre 2019.
- Une BALF dédiée à cette **casse du réseau** sera ouverte.
- Une correspondante départementale est nommée en la personne de A-L BOUVIER
- La direction visitera tous les services au mois de juin.
- Les indemnités de restructuration devraient être doublées.

Le nouveau DG souhaite que l'on change de modèle sur la mission de la gestion publique et veut installer à la place un modèle pérenne et durable. Cette réforme est aussi une réponse aux demandes des gilets jaunes !!!

## **L'analyse de la CGT et les réponses à nos interpellations**

La CGT a interpellé le directeur sur l'aspect humain non pris en compte dans cette réforme, on a notamment rappelé le cas France Télécom, celui de la SNCF avec à ce jour pas moins de 20 cheminot·e·s qui se sont suicidé·e·s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le directeur nous a assuré en fin d'entretien que le côté humain de cette réforme serait privilégié, c'est-à-dire que les demandes seraient examinées au cas par cas. Pour cela il visitera tous les postes et répondra aux agent·e·s. Mais il a rajouté qu'il n'avait pas tous les éléments pour répondre à toutes les interrogations. En gros, ceci revient à dire « oui vous serez croquez, mais à quelle sauce ???!!! »

Il a précisé que 10 % des agents devraient muter, et concernant les 90 % restants, une grande partie devra se former pour apprendre un nouveau métier.

Concernant les postes comptables, la question se pose du régime indemnitaire car tous n'auront pas à nouveau des postes équivalents. Quid des perdants ?

Concernant les « antennes », pour l'instant il y aurait maintien des effectifs, mais par le passé il avait été question de 5 personnes minimum pour le maintien de ces antennes. Quid de l'antenne SPF à Montluçon dont l'effectif frôle cette limite et pourrait arriver prochainement en dessous avec les départs en retraite.

Concernant les « points de contact », certains seront ni plus ni moins que des coquilles vides ou à 90 % vides, quoi qu'en dise M Baudier. En effet, la présence d'agents de la DGFIP ne serait pas pérenne partout, voire serait pérenne presque nulle part. Il ne s'agit pas là d'une prédiction de la CGT, mais, il ne faut pas être devin pour voir ce qu'il est advenu des permanences de la DGFIP dans les mairies où les trésoreries ont été fermées par le passé (1/2 journée par semaine, voire par quinzaine).

Dans les maisons de services au public (MSAP), renommées maisons France service, sous quelle autorité vont travailler nos collègues ? Avec quelles garanties ? Petit rappel succinct sur ce qui est en train de se passer pour [les collègues détaché·e·s dans les agences comptables](#) :

- *Les agents dont le service basculera en agence comptable et qui intégreraient celle-ci seront placés en position de **détachement d'office**.*
- *Rémunération : mise en place du complément indemnitaire d'accompagnement. Compte tenu des différences notables de régimes indemnitaires, les agents DGFIP pourraient voir leur rémunération baisser potentiellement dans le cadre de leur détachement. Dans ce cas, le différentiel est pris en charge par la DGFIP sous la forme de ce CIA, **dont le montant n'est garanti que durant 4 ans avant d'être dégressif**.*
- *Droit à mutation : les agents **ne pourront pas muter durant toute la durée du détachement (3 ans)**. Seuls les agents faisant valoir une priorité pourraient, le cas échéant, obtenir une réduction du délai de détachement sous réserve de l'accord conjoint de la DGFIP et de l'ordonnateur.*
- *Congés : la DGFIP bénéficie d'un régime de congés annuels spécifique, avec un socle à 32 jours annuels au lieu de 25. Cette différence est compensée par l'annualisation du temps de travail à 1607 heures, avec un nombre de jours RTT adaptés en conséquences. Cela a des répercussions en cas d'arrêt maladie, puisque le seuil de déclenchement de la réduction du nombre de jours RTT n'est plus le même.*
- *Temps de travail : les agents seront amenés à respecter les conditions fixées par l'ordonnateur, ce qui entraîne **une remise en cause des horaires variables, des modules horaires, ainsi que des temps partiels et télétravail en cours**.*
- ...

Est-ce vraiment ceci qui est souhaitable pour toutes et tous. Être malléables à merci ?

Pour l'anecdote et concernant le choix d'implantation des services, la CGT a interpellé le directeur sur le choix de Gannat. Bien entendu, ceci n'est pas un choix politique en raison de la proximité de la maire de Gannat

avec Darmanin. Non ! La raison officielle est que la trésorerie d'Aigueperse va fermer, et que les maires des communes gérées par cette dernière font le choix de la proximité, ils préfèrent ainsi dépendre de Gannat plutôt que de Riom, **alors que celles et ceux de l'Allier semblent faire le choix de l'éloignement !**

C'est étrange que ce souci pour les élu-e-s puy-de-domoi-e-s soit pris en compte, alors que celui des élu-e-s des communes telles que Château-sur-Allier, Lurcy Lévis, Ainay-le-Château et tant d'autres, est éludé alors que ces collectivités sont bien plus éloignées de leur futur centre de gestion que ne l'aurait été n'importe quelle commune, actuellement du ressort de la trésorerie Aigueperse, de Riom ! La version officielle était bien emballée et prête à être servie. On vous la laisse juger ainsi que celle que la CGT vous propose !

Concernant les services non affectés par cette réforme, ne nous y trompons pas, leur tour viendra !

### **Pour conclure**

Suppressions de postes, suppression des fonctions d'encadrement, missions dévalorisantes, isolement, disqualification, mutations voire détachements à terme, perte de droits et garanties, à terme, perte de revenus ... ne serait-ce pas quelques-uns des griefs des juges à l'encontre des ex-dirigeants de France Télécom, dans le procès qui est en cours ?

Concernant la période de concertation, n'en attendons rien, il nous a été confirmé à demi mot que la communication, et de fait, les directives étaient très verticales, les éléments viennent d'en haut, bien évidemment il est certain que le projet soit peu amendable, alors exigeons en le retrait et n'allons pas nous fourvoyer dans un pseudo dialogue social.



C'est pourquoi, à la proposition du directeur de tenir une réunion de travail sur cette réforme le 4 juillet, la CGT, CFDT et FO l'ont informé qu'ils n'y participeraient pas. Il est hors de question de les aider à démanteler notre administration. Solidaires attend une réunion régionale avant de répondre s'ils participeront ou pas à cette réunion.

**Concernant la CGT, une décision de notre congrès a été de refuser d'aller négocier dans ces réunions, et de tout mettre en œuvre pour partir en grève reconductible tous ensemble et au même moment, seul moyen de tout bloquer pour contrer cette réforme.**

Nous avons aussi décidé d'informer les élu-e-s sur cette situation pour qu'ils se battent à nos côtés pour sauver nos trésoreries. Nous allons leur adresser un mail et essayer de participer à leurs réunions interco.

« Quand les libéraux sont venus chercher les agents des trésoreries, je n'ai rien dit, je ne travaillais pas en trésorerie.

Quand ils ont supprimé la mission cadastrale, je n'ai rien dit, je n'étais pas cadastré.

Quand ils sont venus chercher les collègues des centres de contacts, je n'ai rien dit, je n'exerçais pas en centre de contact.

Quand ils sont venus me chercher, il ne restait plus personne pour protester. »